

Paysage et commercialisation en horticulture ornementale



ALTERNANCE
**TRAVAIL
ÉTUDES**

Séquence de stage 1

Après une année de formation, l'étudiant est en mesure de :

- Utiliser la machinerie, l'équipement et les produits requis pour réaliser, de façon sécuritaire, des travaux de plantation, de protection et d'aménagement paysager
- Lire des plans d'aménagement
- Connaître les sols et fertilisants
- Savoir utiliser les produits phytosanitaires
- Reconnaître les insectes et les maladies parasitaires
- Connaître les végétaux indigènes et les plantes ornementales herbacées (annuelles et vivaces)
- Connaître la biologie des végétaux

Séquence de stage 2

En plus des tâches de 1^{re} année, après deux années de formation, l'étudiant est en mesure de :

- Produire des végétaux de qualité
- Concevoir des projets d'aménagement paysager à la main ou avec AutoCAD
- Connaître les plantes ornementales ligneuses (arbres, arbustes, plantes grimpantes et conifères)
- Résoudre des problèmes phytosanitaires
- Assurer la commercialisation de produits et de services horticoles
- Estimer de la quantité de matériaux nécessaires à l'élaboration d'un projet
- Multiplier et entretenir les végétaux
- Assurer le drainage et l'irrigation des végétaux

ate@cmontmorency.qc.ca